

Vendredi 13 Avril
15h

En Salle d'Animation

Sébastien de la pharmacie
vient vous faire essayer
des chaussures.

À SAVOIR:

- Possibilité d'une paire un fois par an.
- Ordonnance du médecin (*l'Infirmière s'en charge*).
- Remboursement par la Sécurité Sociale en **TOTALITÉ** selon chaussure. Sinon il peut y avoir une partie à payer.